



**AVIS PUBLIC**  
**Assemblée publique de consultation**

**Modification au règlement de zonage - Projet de règlement numéro 1100-189**  
**(Territoire de la Ville de Montmagny)**

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal lors de la séance tenue le 27 mai 2024, a adopté un projet de règlement concernant une demande de modification au *Règlement de zonage numéro 1100* de la Ville de Montmagny.
2. Que ce projet de règlement est intitulé *Règlement numéro 1100-189 modifiant le règlement de zonage numéro 1100 afin de préciser les normes concernant les haies en cour avant.*
3. Que ce règlement vise à autoriser, dans certaines situations, des haies en cour avant autre que la cour avant de la façade principale (avant) du bâtiment.
4. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 17 juin 2024**, à 19h30, à la salle du conseil, située au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.
5. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
6. Que ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce sixième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre.

La greffière,

Karine Simard, avocate